

# Bienvenue

## Croisée-des-Champs 2025-2026



C'est avec plaisir que nous t'accueillons pour la nouvelle année 2025-2026. Nous te présentons ce document qui est une source importante d'informations sur le fonctionnement de l'école de la Croisée-des-Champs.

Nous t'invitons à le conserver tout au long de l'année. C'est un outil précieux dans lequel tu trouveras toutes les informations nécessaires pour développer et maintenir un bon climat à l'école.

Nous devons travailler ensemble pour faire de notre école un véritable milieu de vie où on peut relever différents défis, apprendre et s'amuser.

Nous t'assurons de notre disponibilité pour t'aider à passer une belle année scolaire.

Nous te souhaitons une excellente année à toi et à ta famille.

L'équipe de la Croisée-des-Champs



---

# CODE DE VIE

---

## PRÉSENTATION DU CODE DE VIE

À l'école de la Croisée-des-Champs, on reconnaît qu'il est important de promouvoir et de renforcer activement des comportements positifs et appropriés chez les élèves afin de favoriser et de maintenir un milieu d'apprentissage et d'enseignement **sain**, sécuritaire, **bienveillant et inclusif** dans lequel tous les élèves peuvent **s'épanouir et développer** atteindre leur plein potentiel.

Pour ce faire, les membres du personnel de l'école poursuivent la mise en œuvre du système de soutien au comportement positif (SCP). Nous renforcerons les comportements positifs tout en aidant à faire de bons choix. Des activités pour célébrer les efforts seront organisées selon trois modèles :

célébration individuelle;  
célébration de classe;  
célébration-école.

L'humain au cœur de nos priorités.

Engagement  
Respect  
Responsabilisation



## Comportements attendus à la Croisée-des-Champs

Aires de vie Valeurs	Salle de classe	Corridors/ Casiers/ Escaliers	Cour d'école	Gymnases et vestiaires	Diners	Toilettes	Autobus	Service de garde
<b>Respect</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour.</li> <li>👉 J'écoute la personne qui parle.</li> <li>👉 J'arrive à l'heure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je respecte le niveau de voix demandé.</li> <li>👉 Je respecte l'espace des autres.</li> <li>👉 Je marche calmement.</li> <li>👉 Je respecte les œuvres affichées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je joue en respectant les règles et de façon sécuritaire.</li> <li>👉 J'ai un comportement bienveillant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je garde le silence pendant les consignes.</li> <li>👉 Je fais preuve d'esprit sportif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je respecte les directives des surveillantes et des éducatrices.</li> <li>👉 Je respecte la place qui m'est assignée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je respecte l'intimité des autres et la mienne.</li> <li>👉 Je garde l'endroit propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je suis calme et je parle à voix basse.</li> <li>👉 Je respecte les consignes du conducteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je respecte les règles et le niveau de voix associés aux différents locaux.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je尊重 les adultes et leurs interventions dans mon langage et comportement.</li> <li>👉 Je respecte mes pairs et leurs différences dans mon langage et comportement.</li> <li>👉 Je prends soin du matériel et de l'environnement</li> <li>👉 Je m'engage à donner le meilleur de moi-même en fournissant des efforts.</li> </ul>								
<b>Responsabilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 J'ai tout mon matériel.</li> <li>👉 J'accomplis mes travaux en classe et mes devoirs avec soin et les remets à temps.</li> <li>👉 J'arrive à l'heure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je circule un derrière l'autre en gardant la droite.</li> <li>👉 Je marche calmement.</li> <li>👉 Je m'habille et me déshabille sans perdre mon temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 J'utilise l'équipement et les modules adéquatement.</li> <li>👉 À la cloche, je prends mon rang de façon calme et ordonnée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je reste assis à ma place lors des consignes.</li> <li>👉 J'ai mon costume d'éducation physique.</li> <li>👉 Je me change calmement sans perdre de temps et je ramasse mes effets personnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je reste assis lorsque je mange.</li> <li>👉 J'ai mon costume d'éducation physique.</li> <li>👉 Je me change calmement sans perdre de temps et je ramasse mes effets personnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je vais aux toilettes sans perdre de temps.</li> <li>👉 Je garde ma place propre.</li> <li>👉 J'attends le signal pour me déplacer.</li> <li>👉 Je garde ma nourriture pour moi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Je m'assois correctement et je reste à ma place.</li> <li>👉 Je me rends directement dans l'autobus sans perdre de temps.</li> <li>👉 J'utilise le permis de circuler.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 Dès la fin des classes, je vais donner ma présence.</li> <li>👉 J'utilise le matériel adéquatement et je le range au bon endroit.</li> </ul>
<b>Engagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>👉 J'utilise les bonnes stratégies et les outils que l'on me donne pour y arriver.</li> <li>👉 J'accepte l'aide que l'on m'offre.</li> <li>👉 Je me mets en action et je m'investis.</li> </ul>							

## Voici des précisions sur certaines attentes.

<b>Transport scolaire</b> 	<p>Je dois être <b>respectueux</b> en tout temps envers les élèves et le conducteur.</p> <p>Je respecte les règles du conducteur d'autobus afin d'assurer la sécurité de tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demeurer assis</li> <li>- laisser l'allée dégagée</li> <li>- parler sur un ton calme</li> <li>- écouter les consignes du conducteur</li> <li>- etc.</li> </ul>	<p>Un guide est maintenant disponible pour vous accompagner dans la gestion des comportements dans les autobus.</p> <p><b>Sécurité   CSSRDN</b>  <a href="#">Site du CSSRDN</a>  <a href="#">Section transport</a>  <a href="#">Onglet sécurité</a>  <a href="#">Guide des parents autobus</a></p>
<b>Habillement</b> 	<p>J'ai une apparence et un habillement sécuritaires et adéquats pour le milieu.</p> <p>Mon visage est à découvert.</p> <p>Lors des récréations, je dois être habillé selon la température. (Se référer au thermomètre vestimentaire.)</p>	
<b>Objets dangereux</b>	<p>Les objets représentant un danger ne peuvent pas être apportés à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- canif</li> <li>- briquet</li> <li>- arme blanche</li> </ul> 	<p><b>Ces objets seront confisqués et remis aux parents</b></p>
<b>Cellulaire et objets électroniques</b> 	<p>Les centres de services scolaires doivent s'assurer de mettre en œuvre les moyens dont ils disposent pour interdire l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles, <b>sur les terrains et à l'extérieur lors des activités scolaires</b>, sauf lorsque cette utilisation est requise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant ;</li> <li>- l'état de santé d'un élève ;</li> <li>- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.</li> </ul>	<p>Tout objet électronique doit rester à la maison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tablette (iPad)</li> <li>- cellulaire</li> <li>- etc.</li> </ul> <p><b>Ces objets seront confisqués et remis aux parents</b></p>
<b>Objets/jouets de la maison</b> 	<p>Pour éviter de déranger en classe, les objets personnels et les jouets doivent rester à la maison. De plus, cela évite que les objets soient perdus, brisés ou volés.</p> <p>* Sauf si ces objets sont permis par un membre du personnel dans le cadre d'une activité spéciale de classe. L'école n'est pas responsable de la perte, de l'échange ou du bris de ces objets.</p>	

 <b>Voici des précisions sur certains comportements et les possibles interventions</b> 	
<b>Manquements</b>	<b>Interventions ou conséquences formatives</b>
<b>Niveau 1 : Exemples de comportements qui affectent le cheminement de l'élève</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- N'a pas son matériel scolaire</li> <li>- Ne suit pas les consignes</li> <li>- Ne fait pas ses travaux, ses devoirs</li> <li>- Continue de jouer au son de la cloche</li> <li>- Refuse de travailler au moment demandé</li> <li>- Ne respecte pas le niveau de voix demandé</li> <li>- Parle dans les moments inappropriés (en classe)</li> <li>- Arrive en retard</li> </ul>	Avertissement verbal Reprendre le travail non complété S'excuser Observer des élèves qui respectent les comportements attendus Réflexion en lien avec le comportement Retrait de l'activité avec l'adulte 5 min Marcher avec l'adulte ...
<b>Niveau 2 : Exemples de comportements qui compromettent l'apprentissage des autres (ou qui sont récurrents Niveau 1)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fait des bruits inappropriés</li> <li>- Manque de respect envers les autres (gestes, paroles et espace de l'autre)</li> <li>- Utilise son matériel de façon inadéquate</li> <li>- Dérange en classe</li> <li>- Se plaint ou argumente</li> <li>- Pousse ou se tireille</li> <li>- Brise du matériel</li> <li>- Ne respecte pas l'intimité des autres</li> <li>- Triche et/ou ment</li> <li>- Langage inapproprié</li> <li>- Arrive en retard</li> </ul>	Reprendre le temps perdu (en lien avec le comportement) Effectuer un geste de réparation Faire une fiche de réflexion accompagnée par un adulte Résolution de conflit S'excuser (en mots, en gestes, en dessin, lettre) Pratiquer le comportement attendu Réparer le matériel brisé ...
<b>Niveau 3 : Exemples de comportements qui affectent l'environnement en général (ou qui sont récurrents (Niveau 1-2)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lance des objets</li> <li>- Manque de respect envers les adultes ou ses pairs</li> <li>- Quitte le groupe sans permission</li> <li>- Refuse de collaborer</li> <li>- Fait une crise ou se désorganise (bardasse des objets, crie, etc.)</li> <li>- Brise le matériel scolaire</li> <li>- Émettre des commentaires racistes, sexistes, etc.</li> <li>- Langage vulgaire ou méprisant</li> <li>- Crie des injures</li> </ul>	Mémo aux parents Intervention TES Retrait Effectuer un geste de réparation Faire une fiche de réflexion accompagnée par un adulte Récréation supervisée et diner supervisé Retenue réflexive Travaux communautaires Suspension à l'interne ...
<b>Niveau 4 : Exemples de comportements dangereux ou interdits dans la société</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Violence (frappe, menace, lance des objets dans le but de blesser, etc.)</li> <li>- Manifestation de haine ou de discrimination motivée notamment par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou de genre, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique ou de non-respect de l'égalité entre les femmes (filles) et les</li> </ul>	Mémo aux parents Référence à la TES et à la direction Suspension à l'interne ou à l'externe Rencontre avec les parents Plan d'action Contrat de comportement Application du protocole au plan de lutte Signalement aux policiers ...

hommes (garçons). - Violence dans les médias sociaux (Cyberespace) - Vol, vandalisme - Intimidation	
--	--

## Précisions

L'intervention ou la conséquence formative sera établie en fonction de la gravité du geste, de l'intensité et de la fréquence du comportement.

Dans le cas d'une activité parascolaire ou extrascolaire, la conséquence prévue par l'intervenant sera appliquée et il pourrait y avoir une suspension de l'activité.

Si le comportement inacceptable persiste, il peut y avoir une suspension à l'externe suivie d'une rencontre en présence des parents, la direction, le titulaire et la T.E.S.

<p>J'ai pris connaissance du code de vie 2025-2026 de l'école de la Croisée-des-Champs et je m'engage à le respecter toute l'année et à accepter les conséquences de mes gestes.</p>  <hr style="margin-top: 10px;"/> <p>Signature de l'élève</p>	<p>Nous avons pris connaissance du code de vie 2025-2026 de l'école de la Croisée-des-Champs et nous nous engageons à soutenir l'école dans ses interventions et à aider notre enfant à assumer les conséquences de ses gestes.</p>  <hr style="margin-top: 10px;"/> <p>Signature des parents</p>
 <hr style="margin-top: 10px;"/> <p>Signature de l'enseignant(e)</p>	

## Procédure d'intervention lors d'une situation de VIOLENCE ou d'INTIMIDATION

- L'élève victime ou témoin peut signaler l'événement à un adulte de l'école soit de façon verbale ou par les billets roses.
- Le parent peut signaler un événement par communication écrite ou téléphonique au titulaire de son enfant ou à la technicienne en éducation spécialisée.

Pour en savoir davantage, référez-vous au plan de lutte qui se retrouve sur le site Internet de l'école :

<https://cssrdn.gouv.qc.ca/croiseedeschamps/école/plan-de-lutte>

## Processus du traitement des plaintes au CSSRDN

Pour en savoir davantage, référez-vous à la section du processus du traitement des plaintes qui se retrouve sur le site Internet du CSSRDN :

<https://cssrdn.gouv.qc.ca/a-propos/procedures-d'examen-d'une-plainte>

## Référentiel de politesse et de civisme

À l'école de la Croisée-des-Champs, nous travaillons quotidiennement à développer le respect sous toutes ses formes. Dans le but de développer chez les élèves les habiletés de base pour mieux vivre en harmonie, nous portons une attention particulière aux formules de politesse ainsi qu'à certaines règles de civisme. Bien entendu, nous enseignons aux élèves ces règles afin qu'ils puissent les appliquer dans les contextes appropriés.

Voici les règles et les formules qui seront privilégiées **pour le respect de l'autorité et pour le respect entre tous**.

- Utiliser le vouvoiement ainsi que le « monsieur » et « madame » devant le nom de famille ;
- Mettre l'accent sur les mots-clés : s'il vous plaît et merci ainsi que sur les expressions à utiliser lorsqu'on a une permission à demander, une erreur à réparer ou encore un regret à exprimer ;
- Attendre que la personne ait terminé de parler avant de prendre la parole. Ne pas interrompre une conversation entre deux personnes ;
- **Communiquer de manière respectueuse, courtoise et polie en tout temps** ;
- Répondre poliment et regarder la personne qui nous parle ;
- Avoir une bonne posture pour le travail et à la table ;
- Circuler calmement dans les corridors ;
- Ne pas circuler entre deux personnes qui parlent ou s'excuser poliment si l'on ne peut éviter la situation ;
- Respecter ce qui appartient aux autres ainsi que l'environnement ;
- Enlever sa casquette ou son capuchon de son chandail en entrant dans l'école ;
- Frapper à la porte avant d'entrer.

## Renforcement positif

Tout au long de l'année, nous vous invitons à saisir les occasions qui se présentent pour féliciter vos enfants lorsqu'ils utilisent les règles de politesse et au besoin, à leur expliquer la meilleure façon de se comporter.

Votre collaboration et votre appui sont des atouts précieux pour le développement durable de toutes les habiletés de base.





# Informations pour les parents

## Collaboration parents-école



Vous avez des questions d'ordre pédagogique, sécuritaire ou des critiques tant positives que négatives à formuler à l'endroit de l'école, nous vous prions de bien vouloir les adresser à la personne concernée sinon à la direction de l'école, dans les plus brefs délais.

Pour tout ce qui concerne votre enfant, n'hésitez pas à contacter son titulaire ou l'enseignant concerné en tout premier lieu. Cette façon de faire facilite les communications et permet d'obtenir une réponse à vos questions et de connaître la démarche proposée pour solutionner la problématique. De plus, toute communication indirecte ne fait qu'aggraver ou amplifier la situation. **La collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs encouragées dans notre communauté éducative.**

Veuillez noter qu'aucun appel ne sera transféré directement dans les classes durant les périodes de cours. Nous vous demandons d'écrire un message par courriel ou de laisser un message au secrétariat ; le titulaire rappellera dans les plus brefs délais. Vous aimeriez être un ou une « BÉNÉVOLE », nous vous invitons à nous faire connaître vos talents et vos disponibilités sur la lettre qui vous sera acheminée en début d'année. Une déclaration de vos antécédents judiciaires vous sera demandée. Un formulaire à cet effet devra être rempli. Votre collaboration et votre soutien sont indispensables à la réussite des élèves.

## Visite à l'école



**S.V.P.**, prendre rendez-vous si vous désirez rencontrer l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant ou la direction. **Pour des raisons de respect et de sécurité, il n'est pas permis de circuler ou de se rendre dans la classe de votre enfant. Vous devez vous présenter au secrétariat, nous ferons le nécessaire pour transmettre vos informations aux personnes concernées.**

## Accident, urgence et assurances

Si votre enfant est victime d'un accident, l'école se doit de lui donner les premiers soins. S'il est dans un état grave, les parents ou la personne autorisée seront contactés. Si on le juge nécessaire, l'élève sera transporté à l'hôpital. Il est donc important que le numéro de téléphone de la personne à rejoindre **en cas d'urgence** soit une personne qui peut venir assez rapidement à l'école. **Il est fortement conseillé de vous munir d'assurances pour votre enfant ou vos enfants, en cas d'accident. C'est la responsabilité des parents.**



## Absence de votre enfant

Si votre enfant doit s'absenter, nous vous demandons **de justifier son absence sur la plate-forme Mozaik avant 7 h 50**. Pour les enfants inscrits au service de garde, nous vous demandons de les aviser, eux aussi, en téléphonant au service de garde.

Un enfant qui est trop malade « fièvre, gastro... » n'aura probablement pas assez de concentration et de résistance pour travailler. Il serait sage de le garder à la maison.

Le secrétariat est ouvert de **7 h 50 à 11 h 30** et de **13 h à 15 h 30**.

En dehors de ces heures, nous vous demandons de laisser un message sur le répondeur.



## Objets perdus et retrouvés

Si votre enfant perd un objet « vêtements, bottes... », il peut le retrouver dans une boîte prévue à cet effet. **L'identification des objets personnels de votre enfant permet de les retrouver plus facilement : « crayons, coffre, vêtements... ».**



## Costume d'éducation physique

Pour un plus grand confort et pour la sécurité de tous, **le costume est obligatoire pour les cours d'éducation physique : espadrilles, short et t-shirt. Attention aux souliers de plein air pour l'extérieur, ils ressemblent à des espadrilles, mais ils ne sont pas autorisés dans le gymnase. Les souliers avec des semelles compensées et les souliers de « skate » sont également interdits.**

Les élèves de 1re à la 6e année se changent pour le cours d'éducation physique dans un vestiaire prévu à cet effet. Bien vérifier l'horaire de votre enfant afin qu'il apporte les vêtements appropriés. Évitez les bijoux et veuillez attacher les cheveux, s'il y a lieu. Dans le but de préserver notre plancher du gymnase, nous encourageons fortement une 2e paire de souliers spécialement pour le gymnase.



## Bibliothèque

**Les livres de la bibliothèque sont prêtés pour 1 semaine. Votre enfant a droit à 2 livres à la fois.**

S'il arrivait un accident qui endommage le livre, votre enfant se devrait d'informer son enseignant(e). De plus, on demande aux parents de ne pas réparer les livres. Des membres du personnel ont reçu une formation à cet effet. S'il y a perte ou détérioration importante d'un livre, un montant équivalent au coût du remplacement du livre sera facturé aux parents.

## Pédiculose



Nous vous demandons de vérifier régulièrement la tête de votre enfant. Il est important de nous aviser rapidement de tout cas dépisté à la maison et ceci restera confidentiel. Vous trouverez des conseils et renseignements pratiques sur la pédiculose du cuir chevelu sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec au lien suivant :

<http://www.sante.gouv.qc.ca/problemes-de-sante/poux/>

## Service de garde

Un service de garde est offert à l'école selon l'horaire suivant :

Pour les jours de classe : **6h30 à 7h47**  
**11h33 à 12h48**  
**15h02 à 18h00**



Pour les journées pédagogiques : **6h30 à 18h00**

Pour y participer, votre enfant doit y être inscrit. Vous devez contacter la responsable au (450) 569-2099, option 1.



## Service du transport scolaire

Si vous avez des questionnements sur le service de transport scolaire, référez-vous au site internet du CSS dans la section transport. Vous y trouverez également les règles de sécurité, la politique relative au transport scolaire ainsi que les informations qui concernent Transport, un système qui permet la localisation des véhicules, ainsi que la prise de présence des élèves par le biais d'une carte de transport.

<https://cssrdn.gouv.qc.ca/transports/informations-generales>

## Fermeture de l'école

S'il arrivait que nous devions fermer l'école soit : pour une panne de chauffage, une circonstance spéciale ou lors d'une tempête de neige, S.V.P. vous assurer que votre enfant sache où se rendre.



Soyez informés de la fermeture de nos établissements :

- Publication d'un message sur la page d'accueil du site internet du CSSRDN :  
<https://cssrdn.gouv.qc.ca/>
- Envoi d'un texto au numéro de cellulaire se trouvant au dossier de l'élève ;

Si aucun message n'est diffusé, les cours sont maintenus selon leur horaire.

## Diner à la maison

Si votre enfant dîne à la maison **tous les midis**, un formulaire sera à compléter en début d'année. L'élève qui doit dîner à l'école n'est pas autorisé à sortir de la cour. **Si occasionnellement**, il a la permission de manger à l'extérieur, l'élève doit présenter **un billet signé de ses parents**. Si un enfant invite un autre élève à dîner à la maison, nous devons recevoir un billet signé des parents.

## Service de cantine

Un nouveau service de cantine est mis en place dans le centre de services scolaire. Vous recevrez des précisions par courriel.



## Allergie alimentaire et collation saine

Plusieurs de nos élèves souffrent d'allergies alimentaires. Pour des raisons de sécurité, nous sollicitons votre collaboration afin de ne pas envoyer d'aliments contenant des noix (beurre d'arachides, amandes, arachides...) tant pour les collations que pour le repas du midi.

Nous recommandons une collation saine composée de fruits, légumes et produits laitiers. Les friandises, bonbons, gommes sont interdits à l'école sauf lors d'une occasion spéciale.

## Heures de surveillance à l'école

**Le matin :** La surveillance débute à **7 h 47**.

**Le midi :** Pour les élèves qui dînent à la maison, la surveillance débute à **12 h 48**.

**Fin de journée :** Veuillez prendre note que la journée se termine à **15 h 02**.

**S.V.P. Par mesure de sécurité, n'envoyez pas votre enfant avant le début des surveillances.**



# C'EST QUOI LA DIFFÉRENCE?

## Taquinerie



Paroles ou gestes amusants auxquels tu t'adonnes parfois avec tes amis(es) dans le but de faire rire.  
N'est pas fait dans l'intention de blesser qui que ce soit.  
La personne visée par les plaisanteries peut facilement rendre la pareille aux autres.

Tout le monde trouve ça drôle.

Si quelqu'un est contrarié, la taquinerie cesse.  
Les personnes présentes rient avec la personne visée, elles ne rient pas d'elle.  
La taquinerie est inoffensive, elle ne fait de mal à personne.

## Conflit



Situation où deux élèves s'opposent parce qu'ils vivent un désaccord, une divergence d'opinion, une incompréhension.  
Fréquence : gestes isolés, selon la durée du conflit.  
Opposants de force égale. Les personnes concernées se répondent mutuellement, verbalement ou physiquement.

Lié le plus souvent à des problèmes de communication.  
Manifestation d'agressivité physique ou verbale si le conflit est mal réglé.  
Il n'y a pas de victime, les deux opposants réagissent l'un contre l'autre ou s'affrontent.  
Suscite la frustration ou la colère chez toutes les personnes concernées par le conflit.

Acte inattendu qui cesse lorsque le désaccord est réglé.  
Les opposants sont prêts à faire une recherche de solutions au conflit et prêts à faire des compromis.

## Intimidation



Situation où un élève veut nuire à un autre élève dans le but de le blesser physiquement ou dans ses sentiments.  
Fréquence : gestes répétés, réfléchis et intentionnels.  
Rapport de force inégal (un agresseur et une victime). Dominance grâce à sa taille, son âge, son intelligence, sa force, son statut social parmi ses pairs, etc...  
Lié au désir d'avoir du pouvoir sur les autres.

Manifestation d'agressivité physique ou verbale.  
La victime se sent impuissante, elle ne trouve pas de moyen pour se défendre.  
Suscite la peur, la gêne ou la souffrance chez la victime. Suscite la puissance ou l'amusement chez l'agresseur et les témoins.  
L'agresseur se croit le meilleur, donc il se donne le droit d'intimider.  
L'agresseur ne cherche pas à faire des compromis.

## Violence

(Tous ces gestes peuvent ou non mener à des situations d'intimidation)



### Physique

- Frapper
- Donner des coups de pied
- Donner des coups de poing
- Pousser ou bousculer
- Voler ou taxer
- Mordre
- Poursuivre la victime
- Briser des objets appartenant à la victime

### Psychologique

#### Verbale

- Proférer des insultes ou des injures
- Traiter de noms la victime
- Faire des commentaires sur l'apparence ou la façon de parler de la victime
- Menacer
- Faire des remarques sexistes ou racistes
- Énoncer des commentaires fondés sur l'appartenance ethnoculturelle

#### Sociale

- Dire du mal de l'autre, le dévaloriser ou le rabaisser
- Faire comme si la personne n'existe pas
- Ne pas inclure une personne dans les activités d'un groupe (isoler)
- Parler dans son dos, raconter des secrets
- Regarder l'autre avec l'intention de le blesser
- Influencer des amis à ne pas aimer un autre élève
- Écrire des notes anonymes
- Faire des gestes de la main pour rejeter, poser des gestes humiliants

**Cyber violence :** elle s'exprime en utilisant le courriel, le téléphone cellulaire, le message texte et les sites Internet pour menacer, harceler, embarrasser, exclure du groupe, briser une réputation ou une amitié.

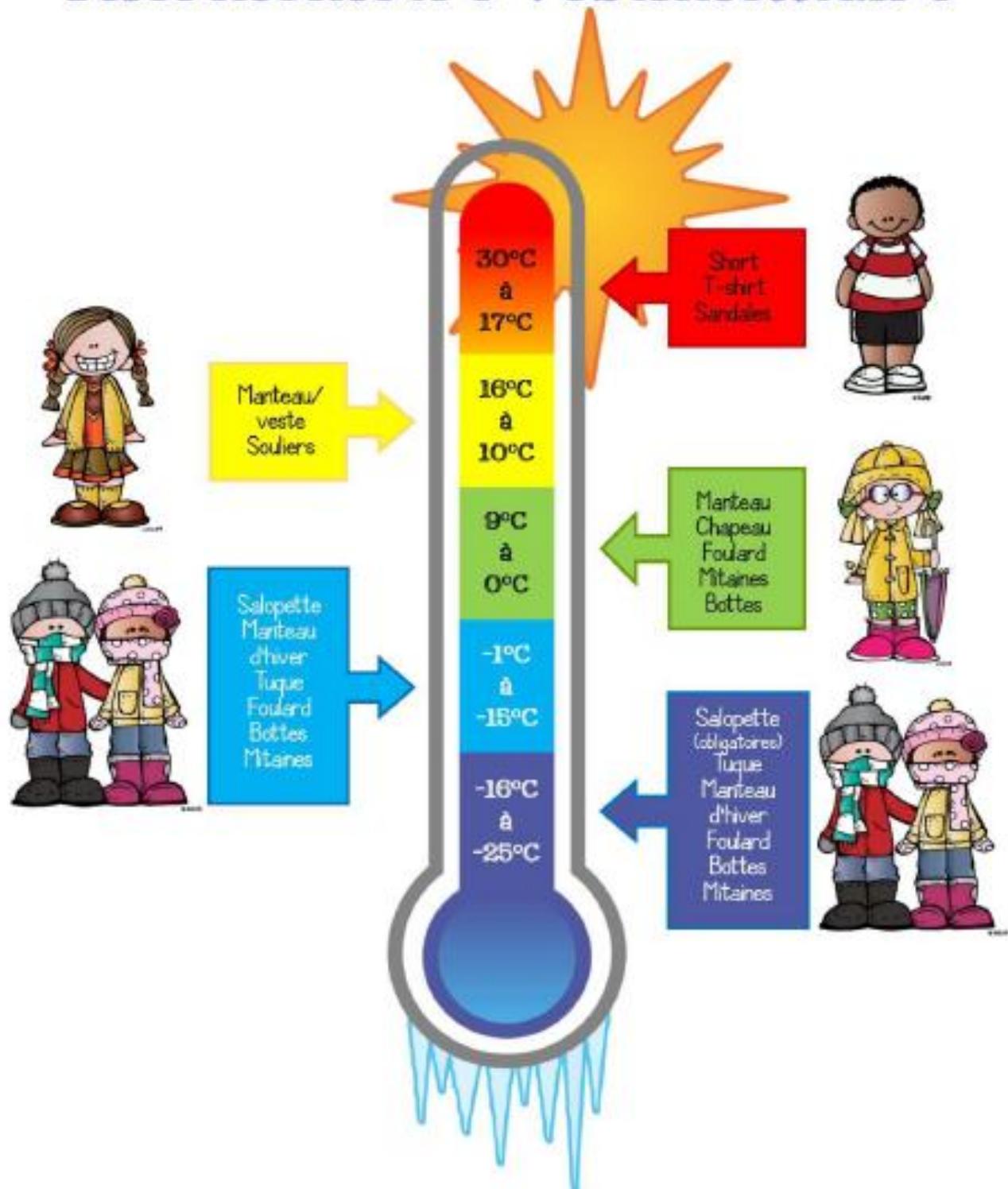


Lorsque tu déNONces,  
c'est pour obtenir de l'aide pour  
toi-même ou pour les autres. Tu  
essaies de résoudre le problème,

Lorsque tu fais le  
porte-panier,  
c'est pour mettre quelqu'un dans  
le trouble. Tu cherches à causer  
des problèmes.

N'oublie pas d'utiliser les étapes de  
**RÉSOLUTION DE CONFLIT.**  
Et surtout, n'oublie jamais :  
**Affirme-toi!**  
Et va chercher de l'aide  
si tu en as besoin.

# Thermomètre vestimentaire



## Calendrier scolaire 2025-2026



### Septembre 2025

d	l	m	m	j	v	s
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### Août 2025

d	l	m	m	j	v	s
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### Juillet 2025

d	l	m	m	j	v	s
		1	2	3	4	
6	7	8	9	10	11	
13	14	15	16	17	18	
20	21	22	23	24	25	
27	28	29	30	31		

### Novembre 2025

d	l	m	m	j	v	s
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### Décembre 2025

d	l	m	m	j	v	s
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### Janvier 2026

d	l	m	m	j	v	s
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### Février 2026

d	l	m	m	j	v	s
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### Mars 2026

d	l	m	m	j	v	s
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### Avril 2026

d	l	m	m	j	v	s
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### Mai 2026

d	l	m	m	j	v	s
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### Juin 2026

d	l	m	m	j	v	s
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Le 27 janvier 2026 est la 101e journée de travail pour les enseignants.

- Congés pour les élèves et le personnel
- Semaine de relâche
- Journées pédagogiques(20): 17 fixées au calendrier et 3 flottantes à être déterminées par les écoles
- Journées pédagogiques flottantes

Le 15 avril sera la première journée pédagogique à être retirée en cas de fermeture du Centre de services scolaire, la deuxième à être retirée sera le 15 mai. Lorsqu'il s'agira d'une fermeture d'une école et non du Centre de services scolaire, la journée pédagogique à être retirée sera prise à même les flottantes de cette école.